



MEDWAVES

BULLETIN D'INFORMATION DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE • PUBLIE EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS • JUILLET-AOUT 1985 • NUMERO 1

LE PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE 1975-1985

Un vote de confiance des peuples

A LA fin des années 60 et au début des Années 70, le mode industriel vivait dans un climat de crise de l'environnement sans cesse croissante. Le choc de l'empoisonnement de la baie de Minamata au Japon n'avait pas encore été absorbé dans la conscience sociale que la catastrophe du Torrey Canyon toucha la vie du milieu marin sur les côtes sud de la Grande-Bretagne et les côtes nord de la France, avec 20.000 tonnes de pétrole brut. De plus, les journaux dans le monde entier faisaient état, chaque jour, d'accidents dans l'industrie, de naufrages de pétroliers, d'une pollution importante sur les plages, de l'immersion de déchets huileux et toxiques dans les mers, de poissons morts gisant sur le bord de l'eau et d'autres incidents de l'environnement.

C'est alors (en juin 1972) que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm; un peu plus tard, la même année, suite aux recommandations de Stockholm, l'Assemblée Générale des Nations Unies donnait naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Parmi les toutes premières décisions du Conseil d'administration du PNUE (1973) - qui adoptait une démarche régionale pour lutter contre la pollution marine et gérer les ressources marines et littorales, figuraient celles qui reconnaissaient qu'«il faudrait accorder la priorité aux activités régionales en créant peut-être des centres d'activités du programme en Méditerranée» et «que le Programme devrait encourager et soutenir la préparation de conventions ou d'accords régionaux pour protéger de la pollution, particulièrement d'origine tellurique, des corps spéciaux de l'eau. Il

faudrait donner une priorité importante aux activités de soutien visant à protéger les ressources biologiques et prévenir la pollution en Méditerranée».

Après presque deux années d'activités de préparation intense, le PNUE a convoqué à Barcelone la première d'une série de réunions intergouvernementales des Etats riverains de la Méditerranée. Seize états sur les dix-huit étaient présents à la réunion; l'intérêt soulevé y a été très vaste. La réunion a approuvé un plan ambitieux et complet, connu maintenant comme le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Le PAM a été élaboré par le PNUE en collaboration avec les gouvernements de la région et les institutions spécialisées appropriées du système des Nations Unies.

Aujourd'hui, l'année 1985 ne marque pas seulement le 10ème anniversaire de l'adoption du Plan d'action pour la Méditerranée à Barcelone: c'est aussi la preuve effective que le PAM se révèle être un instrument réalisable et bien mis au point, dirigeant tous les efforts accomplis par les Etats riverains de la Méditerranée pour protéger leur environnement marin. Et même plus, il rappelle à tout les peuples d'une façon extrêmement significative que le PAM est un acte de compréhension entre les nations qui, au-delà de leurs différents politiques, ont convenu de protéger une ressource et un patrimoine communs.

Au moment où les Méditerranéens s'étaient accoutumés à demander avec crainte et angoisse si leur mer commune était déjà morte ou était en train de mourir de pollution, le PAM était leur seul mot de passe à certaines questions d'espoir; ils y ont cru et depuis lors ont eu confiance.

Aujourd'hui, le PAM est un plan d'ac-

tion concerté qui a vieilli en progressant. Produit d'un mécanisme humain, fort du point de vue scientifique, il est surtout devenu une source de valeur partagée en commun en matière de connaissances marines, indispensables pour la protection de la vie en mer Méditerranée.

Le simple fait que les peuples vivant autour de la Méditerranée et les quelques cent millions de touristes qui se rendent sur les côtes de son bassin chaque année ne demandent plus si la Méditerranée est morte ou est en train de mourir de forte pollution mais souhaitent connaître «quel est son état de santé cette année» indique clairement que le mécanisme que l'homme a créé, celui du PAM, qui étend ses activités d'un bout à l'autre de la Méditerranée, a rendu honneur au vote de confiance que les Méditerranéens lui ont accordé il y a maintenant dix ans.

...Lorsque plusieurs pays partagent une ressource commune dont dépend en grande partie leur vie et qu'elle est en danger, ils finissent par comprendre qu'aucun d'entre eux ne peut résoudre un tel problème seul, au niveau national. Dans ce cas-là, ils ont compris que quoiqu'ils fassent pour protéger leur zone commune - une lagune commune - une mer commune - n'aurait aucun sens si leurs voisins ne prenaient pas des mesures semblables pour remédier à cet état de chose...

Mostafa Kamal Tolba

PAM 1985

Etape vers un avenir prometteur

Faisant le point de dix années d' un cheminement ardu passant par les voies difficiles et étroites de l' administration, de la science, de la politique et des finances, M. Aldo Manos, Coordonnateur du PAM, se montre optimiste sur le seuil écologique actuel de la santé publique, des loisirs et de la vie économique dans la région méditerranéenne.

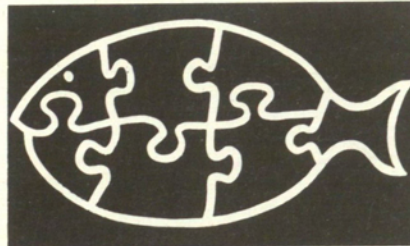
EN regardant le point de départ du Plan d' action pour la Méditerranée, on peut être fortement impressionné par les progrès accomplis au cours de toutes ces années. Il y a dix ans, les Etats riverains de la Méditerranée n' avaient aucune expérience en matière de lutte contre la pollution; il n' y avait pas de précédent qui consistait à se réunir, à s' entretenir, à collaborer. Ainsi sont-ils donc partis de rien.

Par conséquent, ce qui a été accompli, ce que les pays ont été à même d' édifier au cours de ces dix dernières années est assez remarquable. Tout d' abord, les pays se sont engagés dans la Convention de Barcelone sans limitation de temps. Pas simplement pour se rassembler, accomplir une tâche mineure et se disperser à nouveau. La Convention de Barcelone est un accord établi entre les Etats riverains de la Méditerranée pour collaborer pendant très longtemps; et c' est ce qu' ils font; depuis lors, ils ont été constructifs.

La question à laquelle le public demande une réponse est de savoir s' il y a eu des résultats tangibles qui reflètent cette coopération constructive entre les pays méditerranéens. La réponse est «*catégoriquement oui, il y a eu des résultats*». C' est tout d' abord la structure que les Parties contractantes ont construite pour que le Plan d' action pour la Méditerranée puisse fonctionner. C' est aussi la façon ouverte et franche qu' elles ont adoptée pour discuter des difficultés et problèmes communs.

Il ne faut pas oublier qu' il y a dix ans, il n' existait pas d' institution particulière appartenant seulement aux Etats de la Méditerranée. Aujourd' hui, les pays méditerranéens ont créé un réseau de centres méditerranéens avec un point de référence central, l' Unité de coordination du PAM à Athènes, un bureau important bien établi, et des centres ayant une tâche bien déterminée: Sophia Antipolis abrite le Plan Bleu; Split, le Centre du Programme d' actions prioritaires; Malte, le Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures; et la Tunisie, un Centre récemment créé pour les aires spécialement protégées qui ajoute pour la première fois au PAM la dimension de la conservation de la nature.

A ce propos, ce qui est peut-être plus important, c' est que la coopération a été extrême-



LE PLAN D' ACTION POUR LA MEDITERRANEE

ment ouverte. Les pays ne parlent pas seulement de leurs succès, ce qui est très facile. Ils ont aussi parlé de manière suffisamment franche et ouverte de leurs problèmes, difficultés, de leurs erreurs; c' est une expérience difficile à obtenir des pays. Ils ont avoué ouvertement «*Nous vous supplions, pays étrangers, de ne pas nous copier; nous vous prions de tirer des leçons de nos erreurs; nous avons perdu des millions de dollars sur ce projet, ne faites pas pareil. Essayons tous ensemble de trouver une solution meilleure*».



Cette ouverture d' esprit pour discuter des problèmes montre vraiment un grand degré de maturité.

En ce qui concerne l' état de santé réel de la mer Méditerranée, question qui attend une réponse depuis un certain temps maintenant, on peut souligner que des évaluations fondées sur les données disponibles ont été publiées sur la pollution microbienne, mercurielle et la

pollution par les hydrocarbures du pétrole en mer Méditerranée. La situation en ce qui concerne la pollution microbienne n' est guère brillante. Nous savons que de nombreuses villes rejettent leurs eaux usées directement dans la mer sans qu' elles soient traitées, dispersées ou diluées. Ainsi donc, le tableau sur ce sujet ne peut guère être brillant. Ceci est aussi vrai pour les déchets liquides dans les zones industrielles.

De plus, tout au long de ces années, la région méditerranéenne s' est sans cesse développée. Il y a aujourd' hui plus de touristes qu' il y a dix ans. C' est un fait. La population du bassin méditerranéen ne cesse de croître. De nombreux pays connaissent aussi des mouvements de population vers le littoral. Et il ne faut pas oublier qu' au fur et à mesure que le temps passe, le problème qui nous intéresse ne peut que prendre de l' importance.

Il est vrai que le PAM devient plus fort, mieux équipé, ayant à sa disposition des mécanismes qui n' existaient pas il y a dix ans.

Cependant de très vastes zones urbaines, des «*Mégalopolis*» poussent sur le pourtour de la Méditerranée. On sait que la pollution est concentrée près de ces grandes villes, près des grandes zones industrielles. On sait aussi que la population qui a besoin d' utiliser les plages se concentre près de ces mêmes endroits, près des grandes villes et zones industrielles. Il n' est donc pas surprenant qu' un tiers des plages de la Méditerranée qui ont été analysées ne répondent pas aux normes de sécurité. Et c' est une situation bien triste que nous ne pouvons pas accepter. Les gouvernements ne devraient pas l' accepter, les peuples non plus. Car la Méditerranée est notre seul espoir pour nos loisirs et une vie meilleure maintenant et à l' avenir. Néanmoins, on connaît la technique nécessaire pour faire face à ce genre de problèmes; il n' y a pas de secret; il n' y a rien que l' homme ne puisse pas faire. Le problème est de décider d' agir, de trouver des fonds et ensuite d' agir. Cela peut être fait. Ce sera fait. Nous avons été témoins que les pays riverains se sont engagés à assurer un avenir meilleur pour leurs peuples.

Le mot-clef est la coopération. La coopération dans tous les aspects de l' effort que l' homme peut accomplir en Méditerranée. ■

La Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone

COMME il a été décidé lors de la Troisième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui s'est tenue à Dubrovnik en mars 1983, la Quatrième réunion ordinaire se tiendra à Gênes (Italie) du 9 au 13 septembre 1985. La réunion extraordinaire qui avait eu lieu à Athènes en avril 1984 avait recommandé à l'unanimité que la participation à cette réunion soit de niveau ministériel.

L'année 1985 marque le 10ème anniversaire de l'adoption à Barcelone du Plan d'action pour la Méditerranée. C'est une occasion choisie pour que les Parties contractantes réaffirment leur volonté politique de protéger la mer Méditerranée et de la mettre en valeur en coopérant.

La mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée a encore progressé depuis l'an passé. Le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées a été créé à Tunis; le Centre du PAP (Programme d'actions prioritaires) à Split a lancé toute une gamme d'activités; la surveillance continue et la recherche se poursuivent et progressent dans tous les états côtiers. Les représentants de dix-huit Parties contractantes (17 pays méditerranéens et la CEE) auront donc à Gênes l'occasion de procéder à une évaluation générale et réelle de l'état de la mer Méditerranée, fondée sur des informations fournies par la phase-pilote du MED POL et d'autres sources; ils effectueront aussi une évaluation des progrès accomplis vers l'obtention des buts définis dans le Plan d'action et pourront décrire les objectifs à atteindre dans les six ou huit prochaines années. □

Réunion conjointe des Structures focales nationales du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires.

LA réunion qui s'est tenue à Athènes du 6 au 9 mai 1985 à laquelle ont participé des experts désignés par treize pays de la Méditerranée et la CEE a examiné l'état d'avancement tant du Plan Bleu que du Programme d'actions prioritaires.

Le Plan Bleu et le Programme d'actions prioritaires sont les deux éléments d'une des quatre composantes du Plan d'action pour la Méditerranée, celle qui est appelée «Planification intégrée et développement».

En ce qui concerne le Plan Bleu, dont le Centre d'activités régional est situé en France à Sophia Antipolis, il a été discuté des activités menant à la préparation des scénarios pour le

développement de la Méditerranée jusqu'en 2025.

Les participants ont examiné les progrès concernant plusieurs actions prioritaires telles que le développement de l'aquaculture, les ressources en eau, la planification intégrée et la gestion des zones littorales, la rénovation et la reconstruction des établissements historiques, l'aménagement des zones sismiques, etc.

Les recommandations de la réunion qui a adopté les programmes et les budgets pour 1986 et 1987 seront soumises à la Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui se tiendra à Gênes en septembre prochain. □

Les Directeurs des Centres d'information des Nations Unies se rencontrent à propos du Plan d'action pour la Méditerranée.

LES Directeurs des Centres d'information des Nations Unies se sont réunis pour discuter les voies et les moyens par lesquels ils pourraient faire connaître les objectifs et les résultats du Plan d'action de même que le rôle des organisations appartenant au système des Nations pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.

Au cours de la réunion qui avait été organisée en coopération avec le Département des Nations Unies pour l'information du public et qui s'est tenue au siège de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée à Athènes du 23 au 25 avril 1985, les Directeurs des CINU ont été informés des différents domaines d'activité du PAM tels que le programme MED POL, des activités du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, du Centre d'activités régionales du Plan Bleu, de celui du Programme d'actions prioritaires, de celui des aires spécialement protégées de même que du rôle joué par les institutions spécialisées des Nations Unies.

Au cours de la réunion, le Coordonnateur du PAM a eu l'occasion de souligner l'importance du Plan pour la communauté méditerranéenne et a insisté sur la coopération internationale et la coordination inter-institutionnelle qui avaient caractérisé cet effort majeur du PNUE. Il a invité les participants à conseiller le secrétariat sur les moyens qui permettraient de faire de la publicité sur les objectifs, les activités et les résultats du PAM.

Les Directeurs des CINU ont reconnu qu'il était nécessaire d'entreprendre une action appropriée dans le domaine de l'information pour faire connaître les renseignements rassemblés et les résultats obtenus, pour assurer le soutien des décideurs et mobiliser l'opinion publique pour qu'elle appuie encore plus les buts. Ils ont aussi souligné qu'il fallait renforcer les contacts avec les organisations non-gouvernementales afin de les intéresser à participer de façon active et à soutenir le programme. □

POINT DE VUE



Le premier pas

LA protection de l'environnement est avant tout une question morale et c'est en tant que telle que le grand public l'accepte dans tous les pays. Reconnue en général comme un but encourageant qui promet une vie meilleure et plus saine, de prolonger l'utilisation des ressources naturelles pour le bienfait de tous les peuples, elle influence à peine le comportement des personnes vivant dans une mer fermée comme la Méditerranée, contribuant chaque jour à la polluer un peu plus et dont certaines activités affectent de façon négative ou positive leurs propres conditions de vie et celles des autres.

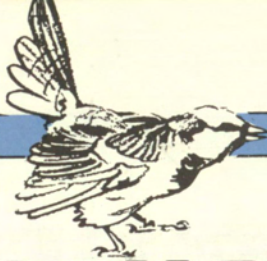
Dans le cas de la région méditerranéenne, le Plan d'action pour la Méditerranée a été conçu pour aider à minimiser les effets négatifs et à maximiser les effets positifs. Le secrétariat du PAM est convaincu que toute personne vivant de façon permanente ou temporaire en Méditerranée, devrait être informée, par l'intermédiaire de programmes dédiés à cette fin, des efforts concertés accomplis par les Gouvernements grâce au PAM dans la région, afin de pouvoir contribuer personnellement et prendre conscience des effets directs ou indirects de son action ou de son indifférence.

Dans sa stratégie d'information publique, les objectifs majeurs du PAM devraient viser à développer et encourager l'acceptation du public et sa compréhension des idées fondamentales relatives au milieu ainsi que des principes ayant trait à la conservation afin de soutenir les politiques et programmes qui font progresser les objectifs du PAM pour un développement où serait respecté l'environnement.

Il ne s'agit pas là de simples concepts de communication académiques; ils représentent l'élément fondamental et la tâche majeure du Plan d'action pour la Méditerranée — le plus «ancien» des Programmes des mers régionales; le secrétariat du PAM a reconnu la valeur de l'information du public et comprend nettement qu'il est important de maintenir bien informés tous les groupes-cibles des Etats côtiers des problèmes, des efforts et des réalisations obtenues dans la mise en oeuvre de la tâche dont il a été chargé: à savoir, celle de jouer un rôle de catalyseur pour aider de façon plus uniforme les pays riverains de la Méditerranée à protéger leur mer commune, leurs ressources biologiques communes, leur patrimoine culturel commun.

La publication du bulletin d'information informel «MEDWAVES» n'est qu'un premier pas vers la mise en oeuvre d'un programme complet d'information publique.

Le Rédacteur-en-chef



LE PLAN BLEU

Un exercice scientifique orienté vers des réponses et propositions sur les perspectives, problèmes et solutions à long terme à appliquer au développement socio-économique de la région méditerranéenne avec un horizon jusqu'aux années 2000-2025.

LE Centre d'activités régionales du PLAN BLEU, l'un des éléments fondamentaux du Plan d'action pour la Méditerranée est abrité dans les locaux d'un campus appartenant à l'Etat, connu comme la «Cité de l'avenir» Sophia Antipolis, situé dans la banlieue d'Antibes, à 5 km des côtes françaises de la Méditerranée.

Les Etats riverains de la Méditerranée, ayant exprimé de façon officielle leur volonté d'aborder de problème de la pollution de leur mer commune et de protéger les ressources marines de celle-ci afin de continuer à les utiliser, se sont rendus compte qu'ils ne peuvent y parvenir qu'en observant trois conditions:

1. Explorer le futur en regardant les tendances à long terme de la situation avec un horizon d'une ou plusieurs générations.
2. Trouver les sources de la pollution et examiner tous les éléments du développement économique et social afin de déterminer une politique de croissance efficace qui soit proche de «l'éco-développement».
3. Elargir l'étude pour inclure la zone géographique de l'arrière-pays qui fait aussi partie du bassin méditerranéen et de sa civilisation.

En termes plus généraux, on peut définir le Plan Bleu comme un ensemble de recherches et d'études qui examinent les facteurs socio-économiques les plus importants dans la région méditerranéenne, leurs relations et leur rôle quant à la formation de l'avenir de la Méditerranée.

Cet ensemble doit être combiné et présenté dans divers scénarios orientés en fonction de l'environnement d'où il sera possible de choisir ceux qui sembleront les plus appropriées à un moment et en un lieu donnés. On se propose d'envisager un horizon de 50 ans, jusqu'en l'an 2025.

L'objectif fondamental du Plan Bleu est d'entamer un processus continu de coopération concertée entre les Parties contractantes dans le domaine de la planification économique et environnementale. A la suite de cette coopération, il sera en mesure de mettre à la disposition des décideurs et des aménageurs des informations et des alternatives de développement qui les aideront à formuler des plans



pour un développement socio-économique optimal et soutenu sans détériorer l'environnement des ressources régionales.

Par conséquent, le Plan Bleu est structuré selon les trois grandes lignes de démarche suivantes:

1. Il est formulé en tant qu'étude prospective: il examine et tente de percevoir l'avenir à la lumière de la situation actuelle. En même temps, il essaie d'incorporer des changements possibles de la situation existante en utilisant des scénarios «éventuels», hypothétiques mais sans doute probables.
2. C'est une étude complète: il examine les différents éléments du développement non pas de façon isolée mais comme faisant partie d'un tout. Il le fait en étudiant les rapports existants et en les faisant entrer en jeu par l'intermédiaire d'une analyse des systèmes. Il peut analyser les actions visant à remédier à une situation dans un domaine par rapport à leurs répercussions sur un autre domaine.
3. C'est une étude orientée vers l'action: il tente de percevoir l'avenir, non pas tel qu'il sera mais tel qu'il pourrait être si les décisions appropriées sont prises au bon moment.

Afin de permettre aux gouvernements de diriger et orienter le travail du Plan Bleu selon leurs besoins, il a été décidé qu'il se déroulerait en trois phases:

- La **Première phase** a été consacrée à l'aménagement des connaissances sur la situation actuelle: reconnaissance et rassemblement des renseignements, identification des tendances principales et action prioritaire possible. Les travaux ont été divisés en douze domaines d'étude: eau, énergie, santé et mouvements de population, utilisation de l'espace et urbanisation, industrie, tourisme, systèmes terre-mer, transport, relations intraméditerranéennes, influences non-méditerranéennes, patrimoine culturel et prise de conscience à l'égard de l'environnement.
- La **Seconde phase** étudiera par une analyse des systèmes les possibilités de développement liées à une protection de l'environnement et élaborera en conséquence des scénarios alternatifs.
- La **Troisième phase** devra être une synthèse de tout l'exercice et fournir aux décideurs des aperçus des perspectives générales et sectorielles en mer Méditerranée.

La première phase du Plan a été lancée officiellement en septembre 1980 et a pris fin en janvier 1984 avec des résultats assez importants. Parmi ceux-ci, une multitude de renseignements qui justifient l'effort et les dépenses. On a élaboré un système d'information sur ordinateur et une banque de données qui sont disponibles pour la Phase II.

Mais ce que l'on considère comme un grand succès de la Phase I du Plan Bleu, c'est le nombre important de chercheurs intéressés (150 pour le lancement et 250 pour les séminaires de confrontation seulement), provenant de tous les pays et qui ont été ainsi confrontés à une approche d'ensemble des relations dans la Méditerranée.

Aujourd'hui, la Phase II du Plan Bleu examine le rapport environnement - développement prévalant dans la région méditerranéenne au moyen d'une analyse des systèmes. ■

LE PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

Un plan pour promouvoir des actions spécifiques dans des domaines prioritaires choisis pour leur importance pour les pays méditerranéens: protection des sols, gestion des ressources en eau, établissements humains, tourisme, aquaculture et sources renouvelables d' énergie.

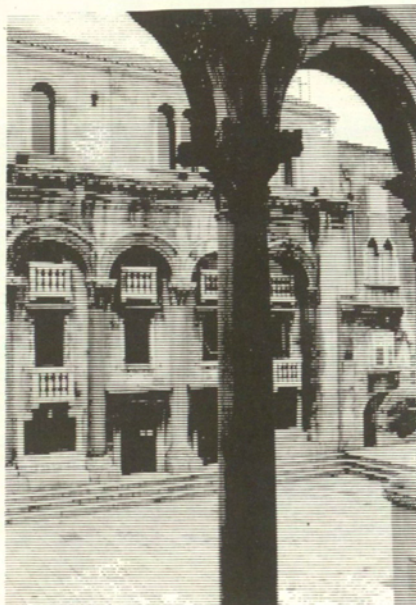
L'une des quatre composantes du Plan d' action pour la Méditerranée - approuvée à Barcelone, au début de 1975, a été la «Planification intégrée et le développement». On s' attendait alors à ce que la multitude des activités humaines actuelles et prévues autour du bassin méditerranéen dont la population devait doubler vers l' an 2000, ait une influence détériorante sur la qualité de l' environnement.

Au début de 1977, les représentants des pays méditerranéens se sont réunis dans la ville moyenâgeuse animée de Split en Yougoslavie et ont approuvé le Programme en trois phases du Plan Bleu qui devait fonctionner au niveau de la recherche et de la planification afin de fournir des réponses et présenter des propositions sur les perspectives à long terme du développement socio-économique de la région avec des prévisions portant sur 50 ans.

En même temps, ils ont approuvé un Programme d' actions prioritaires pour mener à bien les travaux spécifiques dans des domaines d' une importance particulière pour les pays de la Méditerranée: on avait déjà trouvé qu' il existait suffisamment d' éléments pour entreprendre une action prioritaire dans un certain nombre de domaines où il était immédiatement souhaitable de saisir les possibilités de développement au moyen d' une démarche pratique et directe.

Les pas principaux qui permettaient de mettre en œuvre la décision prise à Split quant au Programme d' actions prioritaires étaient tout d' abord de procéder à une évaluation des possibilités existantes en Méditerranée et des problèmes dans chaque domaine; en deuxième lieu, faire des propositions pour des projets couvrant des aspects définis du développement et troisièmement, progresser vers l' établissement d' un réseau de structures focales dans les pays méditerranéens dans le but d' échanger des informations, de faire des démonstrations, d' organiser la formation, etc.

Conçu comme un instrument servant à la gestion du milieu, le Programme d' actions prioritaires a été défini comme un programme d' activités pratiques et concrètes dans des domaines où il existe des possibilités directes et évi-



dentes de développement: domaines qui étaient particulièrement appropriés pour une coopération entre les pays méditerranéens au niveau technique, étant donné les échanges fructueux d' expérience et le transfert des connaissances qui pouvaient s' opérer.

Plusieurs domaines intéressant directement les Etats riverains de la mer Méditerranée ont été étudiés, les domaines suivants ayant été choisis comme prioritaires:

- Protection des sols;
- Gestion des ressources en eau;
- Ressources biologiques marines: gestion de la pêche et aquaculture;
- Etablissements humains;
- Tourisme;
- Technologies douces d' énergie, y compris l' énergie solaire.

Abrité dans l' Institut d' Urbanisation de Dalmatie à Split et financé par le Gouvernement de

la Yougoslavie, le Centre d' activités régionales du Programme d' actions prioritaires a surmonté avec succès toutes les difficultés normalement associées aux phases de démarrage, les travaux ayant bien progressé depuis février 1977.

Aujourd'hui, les résultats des activités instituées et ou lancées au cours des premières années et en 1984 sont tangibles. Par exemple, dans le domaine des ressources en eau pour les îles et régions littorales isolées de la Méditerranée, celui de la planification intégrée et de la gestion des zones côtières, celui de la rénovation et de la reconstruction des établissements historiques de la Méditerranée ou encore celui de l' aménagement des zones sismiques, les rapports nationaux des pays participants ont été achevés, une synthèse des rapports nationaux a été préparée, des groupes de travail d' experts ont été réunis, les rapports de ces réunions sont terminés et distribués, la teneur et la structure d' études de cas ont été définies, des propositions pour une assistance possible aux états de la région méditerranéenne ont été formulées et deux séminaires préparés: l' un sur la rénovation et la reconstruction des établissements historiques - l'autre sur l' aménagement des zones sismiques. De plus, on a procédé aux travaux préparatoires pour deux projets sur la promotion de la protection des sols dans la zone littorale de la Méditerranée: un autre projet a été lancé sur le développement du tourisme en harmonie avec l' environnement.

Voilà donc quelques-unes des nombreuses activités du même genre - travaux de préparation pour des projets à lancer, contacts pour établir une coopération, documentation, formation, diffusion des informations scientifiques à tous les pays participants, et ainsi de suite, qui font du Programme d' actions prioritaires un instrument permettant de gérer l' environnement, mis entre les mains des autorités compétentes des Etats méditerranéens pour planifier et développer à court terme leurs ressources. De plus, le Programme d' actions prioritaires à Split fournit de façon régulière au Plan Bleu des informations qui lui sont utiles et nécessaires pour planifier à long-terme le développement de la région méditerranéenne. ■



La Convention de Barcelone

LA Convention de Barcelone sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et les protocoles y relatifs sont l'instrument juridique qui engage tous les Etats riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne dans leur effort commun pour «prévenir, réduire et combattre la pollution de la zone de la mer Méditerranée». Ces documents ont été ouverts à la signature des Etats riverains de la Méditerranée et de la CEE à Barcelone, en février 1976.

Il faut remonter à Rome en février et mai 1974 pour retrouver le point de départ véritable de ce remarquable précédent juridique de coopération régionale, lorsque les réunions du Conseil Général de la pêche pour la Méditerranée de la FAO étaient tenues en vue d'une consultation intergouvernementale pour protéger de la pollution les ressources biologiques et la pêche en mer Méditerranée.

Certaines «lignes directrices», adoptées au cours de ces réunions, figurent aujourd'hui dans la Convention de Barcelone sous forme de dispositions.

Suite aux réunions de la FAO à Rome, les pays méditerranéens et le PNUE, en coopération avec la FAO et d'autres organisations internationales spécialisées, ont poursuivi les travaux préparatoires, rédigeant certains instruments internationaux nécessaires.

Mais le véritable pas en avant vers l'élaboration des instruments juridiques, scientifiques et techniques a été accompli à Barcelone au début de l'année 1975, lorsque le PNUE a convoqué une réunion intergouvernementale. Là, des com-



missions scientifiques et juridiques qui travaillaient parallèlement ont examiné et élaboré les instruments spécifiques de la Convention.

Un an plus tard, après que les groupes d'experts se soient acquittés d'un travail extrêmement lourd, le PNUE a convoqué à Barcelone une Conférence de plénipotentiaires des Etats côtiers de la Méditerranée pour signer les instruments juridiques que les experts avaient déjà préparés: une Convention sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution; un Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs; et un Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique.

Aujourd'hui, tous les états situés autour de la Méditerranée (à l'ex-

ception de l'Albanie) et la CEE sont Parties contractantes, la Convention apparaissant comme un accord très complet qui couvre tous les types de pollution provenant de pratiquement toutes les sources et presque toutes les voies par lesquelles les polluants pénètrent dans la mer. L'acceptation unanime de la formulation de la Convention implique que toutes les Parties contractantes font des efforts considérables pour la respecter.

A la suite des dispositions du corps principal de la Convention, des protocoles ont été adoptés pour couvrir la suppression de la pollution d'origine diverse:

Le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs a été adopté à Barcelone en même temps que la Convention et est entré en vigueur le 12 février 1978. Toutes les Parties contractantes l'ont maintenant ratifié.

Le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique, connue plus généralement sous l'appellation de Protocole en cas de situation critique, a aussi été adopté à Barcelone en même temps que la Convention et est entré en vigueur le 12 février 1975, ratifié par toutes les Parties contractantes.

Le Protocole sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique a été adopté et signé à Athènes en mai 1980. Il est entré en vigueur le 17 juin 1983. Dans ses dispositions fondamentales, c'est l'un des accords internationaux les plus stricts en son genre, exigeant des Parties contractantes de supprimer la pollution due aux substances toxiques et nuisibles énumérées dans une «liste noire» très complète. Les Parties contractantes s'engagent aussi à réduire strictement la pollution due à des substances ou provenant de sources figurant sur une «liste grise» toute aussi complète.

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées a été adopté et signé à Genève le 3 avril 1982 et n'est pas encore entré en vigueur. Par ses dispositions fondamentales, c'est un des accords internationaux les plus complets bien qu'il ne soit obligatoire que si les Parties contractantes souhaitent désigner des aires spécialement protégées. Contrairement à la Convention, ces aires peuvent inclure des cours d'eau jusqu'à la limite des eaux douces, des zones humides et des zones côtières. ■

Les documents suivants viennent de paraître et peuvent être obtenus sur simple demande:

Les méthodes microbiologiques de surveillance de la qualité des eaux côtières

Rapport publié sous le patronage conjoint du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, Bureau régional pour l'Europe, Copenhague, 1985, Original en Français.

Les méthodes microbiologiques de surveillance de la qualité des eaux côtières

Deuxième rapport publié sous le patronage conjoint du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, Bureau régional pour l'Europe, Copenhague, 1985, Original en Français.

Les méthodes microbiologiques de surveillance de la qualité des eaux côtières

Troisième rapport publié sous le patronage conjoint du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, Bureau régional pour l'Europe, Copenhague, 1985, Original en Français.

Surveillance biologique du méthylmercure dans les populations méditerranéennes

Publié sous le patronage conjoint du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, Bureau régional pour l'Europe, Copenhague, 1985, Original en Anglais.



Si vous avez besoin d'élargir vos connaissances sur l'acidification

Nous avons reçu le numéro d'hiver 1984-1985 du «Acid Magazine» où l'on décrit un nouveau programme suédois de lutte contre la pollution de l'air et l'acidification. Ce programme tente de traiter de l'ensemble des problèmes. Il ne comprend pas seulement des propositions pour limiter encore plus les émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote mais aussi des mesures qui peuvent être appliquées directement sur l'environnement,

telles que des restrictions imposées pour certaines pratiques utilisées en sylviculture.

Ce magazine, publié en Suède en langue anglaise par le Bureau national pour la protection de l'environnement, comprend dans ce numéro un encadré spécial annonçant une exposition de photos itinérante avec des textes en anglais qui peut être mise à la disposition d'organisations, clubs ou personnes qui désireraient montrer comment la pollution de l'air et l'acidification affectent l'environnement. Présentée de façon concise, l'exposition illustre l'acidification du sol et de l'eau, les dommages pour les forêts et les effets sur les eaux souterraines, sur les êtres humains ainsi que sur la flore et la faune.

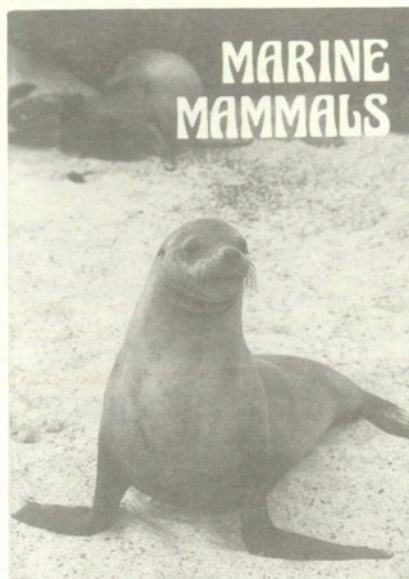
Les renseignements concernant cette exposition peuvent être obtenus soit auprès de l'Institut Suédois, Section des Expositions, BP 7434, S-10391, Stockholm, Suède; soit auprès de n'importe quelle ambassade de Suède à l'étranger.



Une bonne arme pour la campagne «Sauvez les mammifères marins»

«Marine mammals» (Les mammifères marins) est le titre d'un petit livre récemment publié en anglais par le Centre d'activités du Programme pour les océans et zones côtières du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

D'un caractère très informatif, bien documenté, facilement lisible, sans article trop long et agréablement illustré de dessins, de photos en noir et blanc ou en couleur, ce petit livre présente de bons arguments persuasifs pour la campagne de sauvegarde des mammifères marins.



LE CALENDRIER DES REUNIONS DU PAM

TITRE	DATE LIEU	ORGANISATEUR
Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	9-13 sept. Gènes	PNUE-MEDU
Conférence internationale sur la pollution de la Méditerranée	2-5 oct. Split	YSWP (PNUE-MEDU, OMS, IAWPRC)
Effets de la pollution sur les écosystèmes	7-11 oct. Blanès (Espagne)	FAO (PNUE-MEDU)
Réunion consultative sur les rapports entre la qualité des eaux côtières et les effets sur la santé humaine	21-25 oct. Follonica (Italie)	OMS (PNUE-MEDU)
Cinquième exercice d'interétalonnage et Réunion consultative sur les méthodes microbiologiques de surveillance de la qualité des eaux côtières	18-23 nov. Marseille	OMS (PNUE-MEDU)
Réunion d'experts gouvernementaux sur la mise en œuvre technique du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique	9-13 déc. Athènes	PNUE-MEDU

MEDWAVES est publié bi-mensuellement par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en anglais et en français. Il se propose d'être un bulletin d'information informel qui ne reflète pas nécessairement les opinions officielles du PAM ou du PNUE.

Les nouvelles, les articles et les entretiens peuvent être reproduits librement avec ou sans référence à MEDWAVES. Cependant, les communications signées ne peuvent être imprimées à nouveau qu'avec l'autorisation de l'auteur.

Si vous désirez proposer un article sur un sujet relatif aux sciences marines, veuillez vous adresser à: Yannis Troumbis, Rédacteur-en chef, MEDWAVES, Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, 48 av. Vassileos Konstantinou, 11635 Athènes, Grèce. Tél. (00301) 723 6586, Telex 222 611 MEDU-GR



DIX ANS APRES

Un regard sur le Programme des mers régionales

MW: *Quand en 1984, le Plan d'action pour la Méditerranée a été lancé en tant que l'une «des activités régionales» du PNUE, il était envisagé comme un plan modèle, un projet - pilote pour d'autres activités semblables qu'entreprendrait le PNUE par la suite dans le monde. Comment le PAM s'est-il acquitté de cette tâche? S'est-il montré un bon exemple?*

M.S. Keckes: Le Programme des mers régionales du PNUE a été lancé sur décision du Conseil d'administration en 1974. Il couvre aujourd'hui onze mers régionales des Caraïbes au Pacifique Sud, y compris trois mers régionales du continent américain, trois en Afrique, quatre en Asie et dans la région Pacifique. Le premier Programme de mer régionale a été celui de la Méditerranée. Ainsi donc, le PAM a-t-il été le premier projet. Il a démarré fin 1974 alors que les autres ne l'ont fait qu'en 1976, 1977. Donc jusqu'à un certain point, la Méditerranée nous a appris comment procéder. Je ne veux pas dire que les autres projets régionaux semblables sont des copies du PAM car la substance dans chaque région est différente, d'où des plans d'action régionaux différents. Mais la structure principale et la démarche suivie sont semblables. Chaque plan d'action a sa convention, son programme de recherche et de surveillance continue en matière de pollution mais il existe de nettes différences.

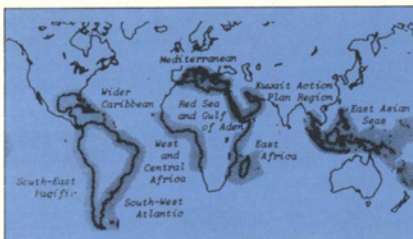
Par exemple, le Plan Bleu sur lequel nous travaillons ici n'existe dans aucune autre région en tant qu'activité. La recherche et la surveillance continue existent dans chaque région. Les conventions n'existent pas dans toutes les régions mais dans la plupart. Des activités dirigées par un programme d'actions prioritaires existent dans la majorité des régions mais pas partout. Ainsi de suite. Il y a donc des différences et des ressemblances, mais la démarche fondamentale est et demeure la même.

MW: *M. Keckes, il est connu que la Méditerranée est une région «brûlante» du point de vue politique. Cependant, les préoccupations des peuples pour l'environnement font que tous les Etats riverains de la Méditerranée se réunissent autour de la table du PAM, dépassant leurs différences politiques et qu'ils sont prêts à collaborer pour trouver des solutions à leurs problèmes écologiques communs qui sont graves. Est-ce que ceci se produit dans d'autres zones régionales du PNUE?*



Est-ce que là aussi les préoccupations des peuples pour leur environnement passent outre les différences politiques exprimées par leur état?

M.S. Keckes: Je ne dirais pas «passent outre». On ne peut oublier la politique. N'oubliez pas que la politique est la fondement de la vie. Mais ce que les gouvernements voient clairement c'est que la pollution ne connaît pas de différences politiques. Elle existe et les gouvernements s'en rendent aussi compte qu'ils ne peuvent résoudre le problème en agissant individuellement.



Les problèmes de pollution marine ne peuvent être résolus seulement au niveau national. Il faut évidemment trouver des solutions en utilisant des actions nationales. Mais il existe un besoin de coopération internationale, sans laquelle ils ne seront pas en mesure de résoudre le problème. Il n'y a pas de solution à la pollution de la Méditerranée si un pays impose des règles strictes et les pays voisins ne le font pas. Il faut parvenir à un accord sinon tous les efforts seront perdus. Ce qui est bien connu et les gouvernements en dépit de leurs

différences politiques sont prêts à coopérer dans le domaine de la protection de leur environnement marin. Parce qu'ils se rendent compte qu'on ne peut protéger l'environnement marin par des efforts et des politiques uniquement au niveau national.

MW: *Considérant maintenant le Plan d'action pour la Méditerranée sous un angle différent, avec la vue d'ensemble plus globale que vous avez en tant que Directeur du Programme pour les océans et les mers du PNUE, pensez-vous qu'il s'est développé, qu'il est sain et mûr du point de vue structurel? Pourriez-vous aller jusqu'à dire qu'il a accompli la mission dont il a été chargé?*

M.S. Keckes: Un programme régional de ce genre ne prend jamais fin. C'est quelque chose de vivant, il grandit. Il se développe et change en tenant compte des besoins du moment. Il a débuté avec certains concepts fondamentaux, encore valables de nos jours auxquels les gouvernements adhèrent. Mais il y a certaines évolutions définies. L'accent s'est déplacé d'un point vers d'autres, dépendant des besoins à long terme et immédiats des gouvernements. On ne peut donc jamais dire qu'il a fini. Ceci pourrait être très mauvais. Dire qu'il est parvenu à son plein développement veut pratiquement dire qu'il est mort. Ainsi, un plan tel que le PAM est un organisme vivant.

Mais je suis d'accord avec vous pour dire que le PAM a atteint un haut degré de maturité. Au début, il exigeait du secrétariat un effort beaucoup plus important, alors que les gouvernements étaient, je ne voudrais pas dire, passifs mais ne participaient pas de façon active.

Il s'agit maintenant d'un programme véritablement international dont les acteurs principaux ne sont pas seulement le PNUE et le secrétariat d'Athènes mais les gouvernements eux-mêmes. Et c'est ce que j'appelle maturité du Programme.

Les gouvernements sentent maintenant qu'il s'agit de leur programme, ce n'est pas un programme du PNUE. C'est un programme des Etats riverains de la Méditerranée. C'est ainsi qu'il doit en être. Ce qui est nettement reflété au cours de toutes les réunions où les gouvernements dictent ce qu'ils veulent voir accompli et qu'ils financent. Le PAM est financé à 100% par les gouvernements des pays de la Méditerranée. Est-ce qu'ils financeraient s'ils ne s'y intéressaient pas. Voilà le meilleur signe de la maturité du PAM. ■